



Les Coteaux

## COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

### **La Municipalité des Coteaux se dote d'une vision d'avenir pour ses parcs, ses espaces verts et ses infrastructures de loisirs; un plan directeur voit le jour!**

**Les Coteaux, 18 avril 2023** – La Municipalité des Coteaux est fière d'annoncer qu'elle s'est dotée d'un Plan directeur des parcs, des espaces verts et des infrastructures de loisirs, lequel orientera l'ensemble de ses actions pour au moins les 10 prochaines années. Adopté par le conseil municipal le 20 mars dernier, ce plan propose 3 grands axes pour guider la planification des interventions en fonction de l'état physique des lieux.

### **Des actions à court, moyen et long terme pour maximiser le plein potentiel de ce que la Municipalité des Coteaux a à offrir à ses citoyens.nes**

Réalisée par la firme APUR, cette planification dresse un portrait de la situation actuelle et tient compte des besoins actuels et futurs de la Municipalité, et ce, selon les projections démographiques projetées. Les besoins sont notamment établis en fonction des tranches d'âges de la population, des tendances actuelles et à venir. Plus précisément, ce plan poursuit trois grands objectifs, à savoir :

- Développer l'offre en termes de parcs, espaces verts et infrastructures de loisirs afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la population coteauloise;
- Mettre en valeur les particularités naturelles, ainsi que la localisation exceptionnelle de la Municipalité;
- Développer des infrastructures visant à promouvoir et à encourager un mode de vie actif.

« Les parcs, les jardins et les terrains de récréation sont nécessaires, ils ont d'énormes bienfaits sur notre santé physique et mentale. Parce qu'ils nous apportent de l'air pur, un coin de verdure qui est réconfortant et rafraîchissant. Aussi, parce qu'ils permettent à la population de vivre quelques heures chaque jour en plein air, ce qui est indispensable pour de saines habitudes de vie », témoigne le maire, Sylvain Brazeau. « C'est avec fierté que nous vous dévoilons l'aboutissement d'une démarche rigoureuse et de laquelle émane cet outil de planification qui guidera les investissements pour les années à venir afin de faire des Coteaux *un milieu où il fait bon vivre!* » a-t-il poursuivi.

Le plan d'action se définit à court (0 à 5 ans), moyen (5 à 8 ans) et long terme (8 ans et plus). La directrice générale, Pamela Nantel précise qu'il s'agit d'un outil de travail flexible appelé à évoluer avec les années, selon les besoins, les ressources et les sources de financement disponibles : « Dans un monde idéal, nous aimerions tout réalisé le plus rapidement possible. Or, la réalité nous ramène à devoir jongler avec les ressources financières disponibles, la capacité de payer des citoyens, la priorisation des différents dossiers d'investissements, etc. Les projets sont nombreux et les actions proposées dans le plan nécessitent d'être étalées sur plusieurs années. Aussi, nous demeurons à l'affût de toute subvention ministérielle qui pourra alléger la charge fiscale citoyenne ». Elle poursuit en précisant qu'une partie des sommes requises pour la réalisation de ce plan sera financée par la population à venir via le règlement sur les redevances municipales, récemment adopté.

À court et moyen terme, la municipalité vise à intégrer des plateaux sportifs et équipements adaptés aux tendances actuelles au sein de parcs municipaux ciblés. Il est aussi prévu d'implanter du mobilier urbain de relaxation à proximité des berges de manière à maximiser le potentiel des parcs riverains. La municipalité priorisera l'intégration d'espèces indigènes à la région dans les parcs et espaces verts afin d'encourager et de conserver la biodiversité, et ce, en bonifiant l'aménagement paysager au sein des parcs et espaces existants et projetés.

De plus, afin de promouvoir et encourager un mode de vie actif, la municipalité souhaite développer et encourager le cyclotourisme en installant davantage de supports à vélo à proximité des parcs et espaces verts afin d'assurer une accessibilité multimodale. Ainsi, les citoyens seront témoins d'un vent de renouveau dans les espaces publics au cours de la prochaine décennie.



**Une démarche multipartite qui s'est échelonnée sur un peu plus d'une année**

L'annonce d'aujourd'hui est l'aboutissement d'un exercice de longue haleine qui aura duré 16 mois et aura permis de livrer un plan directeur ambitieux et rigoureusement documenté, doté d'une mission et d'une vision claires. Cette démarche a débuté par une réflexion collective pour orienter l'élaboration de son plan directeur des parcs, des espaces verts et des infrastructures de loisirs de son territoire.

Ce plan est le résultat d'un laborieux travail d'analyses et de recherches et de consultations citoyennes. Rappelons d'ailleurs qu'un comité notamment formé de citoyens a été consulté tout au long de la démarche d'élaboration du plan. Ajoutons qu'un sondage a également été réalisé, lequel a compté plus de 230 répondants.

Pour le maire M. Brazeau, « il était essentiel de prendre le pouls des Coteauloise et Coteaulois afin de connaître leurs besoins et leurs souhaits pour nos parcs et espaces verts. Les nombreuses suggestions et idées recueillies nous ont permis d'élaborer une feuille de route qui nous guidera dans la bonification et le développement de nos parcs au cours des prochaines années, en fonction des budgets disponibles ».

Pour en savoir davantage sur le plan directeur des parcs, des espaces verts et des infrastructures de loisirs, le document final est accessible à tous sur la plateforme [les-coteaux.qc.ca](http://les-coteaux.qc.ca).

- 30 -

Source :

Geneviève Juillet  
Agente aux communications et relation avec le milieu  
Municipalité des Coteaux  
438 884-3720  
[communications@les-coteaux.qc.ca](mailto:communications@les-coteaux.qc.ca)